

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_09_049

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le huit septembre à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Mairie de Nieul-sur-l'Autise (Rives-d'Autise)**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : TRANSPORT DES ENFANTS DES ECOLES PRIMAIRES VERS LE BASSIN MOBILE POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2023 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Président rappelle que la lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique sont des priorités de l'État en matière de prévention. Un ensemble d'actions, réglementaires et pédagogiques, a été défini pour que le plus grand nombre d'élèves apprenne à nager en sécurité. L'enseignement du « savoir-nager » et de la natation s'opère dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive au fil de la scolarité, il est de la responsabilité des communes de fournir aux écoles les moyens nécessaires pour répondre aux programmes scolaires.

Sur le territoire de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, afin d'avoir un lieu permettant d'assurer cet enseignement, les communes ont fait le choix de la mise en place d'un bassin mobile sur la commune de Rives-d'Autise (à côté de la salle omnisports d'Oulmes).

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes dispose de la compétence « organisation et gestion du transport des enfants des écoles primaires vers les piscines situées sur le territoire communautaire ».

Les premières séances débutent le 11 septembre prochain, une consultation a été lancée pour faire le choix d'un prestataire pour le transport pour la session d'automne 2023.

Vu la décision du Bureau du 23 juin 2023 n°2023B_06_037 autorisant le lancement de la consultation,

Considérant l'estimation du marché s'élevant à 15 500 € HT,
Considérant la proposition des Voyages Soulard de Fontenay le Comte,

Monsieur le Président demande aux membres du Bureau leur autorisation pour signer le devis avec les Voyages Soulard, d'un montant de 2 160 € TTC par semaine, soit 12 960 € TTC pour 6 séances, pour le transport des enfants des écoles primaires vers le bassin mobile situé au complexe sportif d'Oulmes à Rives-d'Autise, pour la session d'automne 2023.

Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le 19/09/2023

ID : 085-248500563-20230908-2023B_09_049-DE

S²LO

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord sur le devis présenté par les Voyages Soulard, d'un montant de 2 160 € TTC par semaine, soit 12 960 € TTC pour 6 séances, pour le transport des enfants des écoles primaires vers le bassin mobile situé au complexe sportif d'Oulmes à Rives-d'Autise, pour la session d'automne 2023.
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit devis.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 8 septembre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Annie RINEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie Rineau', written over a horizontal line.

Mise à disposition d'autocars équipés de ceintures de sécurité

Jours	Nombre de cars	Ecoles	Effectifs	Départ école	Arrivée piscine	Départ piscine	Retour école	Tarifs TTC par car	Tarifs TTC par jour
LUNDI 11 - 18 - 25 sept 2 - 9 - 16 oct	Car 1	Damvix	23	8h45	9h15	11h05	11h35	210 €	465 €
		Bonille Courdault	18	10h30	10h40	11h55	12h05		
	Car 2	Benet (privé)	25	13h15	13h35	15h25	15h45	255 €	
		Vix (privé)	19	14h20	14h55	16h05	16h40		
MARDI 12 - 19 - 26 sept 3 - 10 - 17 oct	Car 1	Rives d'Autise (privé)	22	8h50	9h00	11h05	11h15	210 €	420 €
		Puy de Serre	19	10h00	10h30	11h40	12h10		
	Car 2	St Hilaire des loges	27	14h00	14h20	16h05	16h25	210 €	
		Maillezais	18	15h20	15h35	16h45	17h00		
MERCREDI 13 - 20 - 27 sept 4 - 11 - 18 oct	Car 1	Benet grpe 1	20	8h45	9h05	10h15	10h35	125 €	250 €
		Benet grpe 2	20	9h20	9h40	10h50 (car 2)	11h10 (car 2)		
	Car 2	Benet grpe 3	20	10h00	10h20	11h25	11h45	125 €	
JEUDI 14 - 21 - 28 sept 5 - 12 - 19 oct	Car 1	Maillezais (privée)	15	8h45	9h05	10h15 (car 2)	10h35 (car 2)	85 €	505 €
		Vix	25	9h10	9h45	11h35	12h10		
	Car 2	Benet (privée)	19	13h20	13h40	14h50	15h10	210 €	
		St Hil des Loges (privé)	23	14h00	14h20	16h10	16h30		
VENDREDI 15 - 22 - 29 sept 6 - 13 - 20 oct	Car 1	Benet	20	8h50	9h10	10h20	10h40	120 €	520 €
		Souil	20	9h30	9h50	11h00	11h20		
	Car 2	Oulmes	30	10h20	10h30	12h20	12h30	165 €	
		Le Mazeau	23	13h30	13h50	15h40	16h00		
Car 1	Maillé (privé)	16	14h50	15h10	16h20	16h40	235 €		
TOTAL TTC HEBDOMADAIRE									2160 €

Bon pour accord,
Le Président
Michel Bossard

Voyages Soulard - 20 Rue René Couzinet - B.P. 40166 - 85203 Fontenay le Comte Cedex
☎ : 02 51 51 43 52 - e-mail : contact@voyages-soulard.com

Envoyé en préfecture le 18/09/2023
Reçu en préfecture le 18/09/2023
Publié le
ID : 085-248500563-20230908-2023B_09_049-DE

